

### Loi relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux du 11 décembre 2025 [Infographie]

La [loi relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux du 11 décembre 2025](#) – qui doit être promulguée prochainement – traduit l'[accord collectif national inédit, signé le 11 juillet 2023](#), entre les représentants des employeurs territoriaux et l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Cet accord, qui a fait l'objet d'un long processus de négociation, est le premier conclu sans la présence de l'État à l'échelle de la fonction publique territoriale.

### Protection Sociale des Agents Territoriaux : Ce que la nouvelle loi change

Une nouvelle loi, transposant un accord collectif national du 11 juillet 2023, réforme en profondeur la protection sociale complémentaire des agents territoriaux, instaurant de nouvelles obligations pour les employeurs et les agents, notamment en prévoyance.



[WWW.SAFPT.ORG](http://WWW.SAFPT.ORG)

Libre-Autonome-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information